

La Province de Namur engage un Docteur en médecine générale ou spécialisé en pédiatrie ; Docteur en médecine spécialisé en pédopsychiatrie ou un Docteur en médecine spécialisé en psychiatrie de l'adulte (F/H/X)

## POSTE À POURVOIR

- Vivre Mieux - Santé & société - SOS Enfants Dinant : 10 heures/semaine

## Missions et Objectifs

**SOS Enfants Dinant** est un service agréé et subventionné par l'ONE, visant à prévenir et traiter les situations de maltraitance infantile (physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence). Le service offre un lieu d'accueil où une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, assistants sociaux, psychomotriciens, juristes) écoute, réfléchit et cherche des solutions aux situations de maltraitance.

### Rôle du Médecin

Le médecin fait partie de l'équipe pluridisciplinaire et participe à la prise en charge des situations de maltraitance, tant au niveau diagnostique que thérapeutique. Ses responsabilités incluent :

- Assister aux réunions d'équipe et assurer la coordination médicale.
- Intervenir auprès des familles et participer aux conclusions médicales et rapports judiciaires.

## Trois Rôles Principaux

1. **Garant du secret médical** partagé avec le corps médical extérieur.
2. **Apport d'un regard médical** basé sur les informations disponibles.
3. **Garant de la compatibilité** de l'action psycho-médico-sociale avec le respect de l'intégrité de l'enfant.

## Fonctions Médicales

- **À l'extérieur de l'équipe** : Contacts avec les médecins traitants, représentation de l'équipe, liens avec les services hospitaliers.
- **Au sein de l'équipe** : Conseil médical, suivi des évaluations diagnostiques et des prises en charge.

## Participation et Conditions d'Accès

Le médecin participe à des formations, supervisions, actions de prévention et projets. Les conditions d'accès incluent :

- Diplôme en médecine générale, pédiatrie, pédopsychiatrie ou psychiatrie de l'adulte.
- Connaissance du réseau psycho-médico-social de Dinant/Philippeville et des théories sur la maltraitance infantile.

## Conditions de Travail

- Poste sous convention d'indépendant avec rétribution horaire de 112,16 €.
- Prise en charge des frais de déplacement.
- Respect de la liberté thérapeutique.
- Environnement de travail dynamique et respectueux.

## Procédure de sélection

Les candidatures doivent être adressées par pli simple, à Monsieur Valéry ZUINEN, Directeur général, BP 50000 à 5000 NAMUR, ou introduites par mail, à l'adresse [secretariat.vm@province.namur.be](mailto:secretariat.vm@province.namur.be).

Elles seront accompagnées, sous peine d'irrecevabilité, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du diplôme requis.

## Renseignements complémentaires

Madame Linda GOUKENS (081/77.52.33 - [linda.goukens@province.namur.be](mailto:linda.goukens@province.namur.be))

Madame Florence CHAUVIER (081/77.50.91 - [florence.chavier@province.namur.be](mailto:florence.chavier@province.namur.be))